



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du comité de vigilance sécheresse en Préfecture de l'Isère le 27 juillet 2012

Le comité de vigilance sécheresse s'est réuni le vendredi 27 juillet 2012 en Préfecture de l'Isère sous la présidence du Secrétaire Général de la Préfecture.

Il est constaté que la pluviométrie, qui est restée assez proche de la normale sur la période de septembre 2011 à juin 2012, a fortement fléchi sur le mois de juillet, accompagnée d'une température élevée.

Cette situation a eu des incidences sur l'état de sécheresse des sols et le débit des cours d'eau. En revanche, les niveaux constatés sur les grandes nappes souterraines ne suscitent pas d'inquiétude particulière sur la majorité des secteurs du département hormis la nappe de l'Est Lyonnais pour sa partie iséroise, dont le niveau, bien que stabilisé ces derniers mois, reste bas.

Par conséquent, le comité de vigilance sécheresse a décidé de placer le département de l'Isère :

- en situation de vigilance pour les eaux superficielles sur l'ensemble du département
- en situation de vigilance pour la nappe souterraine de l'Est Lyonnais pour sa partie iséroise.

Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource.

Eu égard à l'évolution de la situation pour les semaines à venir, le comité de vigilance sécheresse pourra être amené à se réunir de façon plus fréquente et à prendre éventuellement des mesures plus restrictives en matière de consommation de l'eau.

Aussi, en cette période estivale, il est demandé à chacun une gestion économe de l'eau (remplissage des piscines, arrosage, bains, lavage divers,...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics, et cela sur l'ensemble du département. Tout le monde doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Le prochain comité de vigilance sécheresse, se tiendra le 17 août 2012 à 14h30 en Préfecture de l'Isère.

Contact presse :
Préfecture de l'Isère
Service Communication
04.76.60.33.44